

## "Paranoïisation", "désassimilation" et communautarisme : l'antiracisme dévoyé au profit d'un projet de conquête islamiste



Alexandre del Valle publie, avec Emmanuel Razavi, "Le Projet, la stratégie d'infiltration et de conquête des Frères musulmans en France et dans le monde" (ed. de L'Artilleur). Alexandre del Valle analyse la stratégie victimaire "antiraciste" des islamistes.

Avec Alexandre Del Valle

**Après des semaines de polémiques ubuesques autour du voile islamique, désormais présenté comme un "droit inaliénable de la femme" pour les nouvelles féministes "inter sectionnelles", "indigénistes" ou rouges-vertes - qui assimilent à du racisme "islamophobe" la lutte contre le hijab et même la burqa, pourtant rejetés par les manifestantes iraniennes, Alexandre del Valle publie ces jours-ci un ouvrage co-écrit avec Emmanuel Razavi, intitulé *Le Projet, la stratégie d'infiltration et de conquête des Frères musulmans en France et dans le monde*\*, dont l'un des axes est justement l'analyse de la stratégie victimaire "antiraciste" des islamistes qui masquent leurs objectifs obscurantistes et suprémacistes, donc foncièrement racistes et impérialistes. L'auteur rappelle que les pionniers et concepteurs de cette stratégie paranoïsante - qui vise à embrigader les musulmans en les persuadant qu'ils sont en permanence "persécutés" - est la marque de fabrique majeure des Frères-musulmans, avant-garde révolutionnaire et matrice inégalée du totalitarisme islamiste en général, qu'il soit jihadiste-"coupeur de têtes" ou "institutionnel-victimaire", "coupeur de langues"...**

En dépit de leurs gesticulations victimaires, les Frères musulmans (plus puissante organisation islamiste sunnite mondiale créée en 1928 au Caire dans le but d'établir la Shari'a sur la surface de la terre et de recréer le Califat conquérant aboli en 1924 par le "mécréant Atâtürk") et d'autres mouvances islamistes savent pertinemment que les musulmans ne sont pas persécutés dans les démocraties occidentales. Il faut être naïf ou complice de l'imposture pour affirmer que la France et l'Occident démocratiques pratiqueraient un "racisme d'Etat" anti-musulmans et que les Mahométans seraient chez nous persécutés comme le Juifs jadis au Moyen-Âge ou sous le IIIème Reich. En réalité, la stratégie des lobbies islamistes mondiaux - en premier des Frères-musulmans - consiste à distiller au sein des communautés musulmanes d'Occident à la fois un sentiment de persécution qui pousse à adopter la voie du repli communautarisme-séparatiste et un sentiment de de supériorité de type suprémaciste destiné à pousser ces minorités musulmanes fanatiser à œuvrer à la conquête-islamisation progressive de l'Europe par le prosélytisme, la subversion des valeurs de tolérance et d'ouverture et la démographie. D'où la choix paradoxal des islamistes de s'allier aux forces de gauches-athées pro-LGBT plutôt qu'à la droite chrétienne-réactionnaire à qui sont préférés les immigrationnistes "progressistes". Les comptes entre rouges et verts seront réglés plus tard... L'idée est pour le moment de pousser les communautés musulmanes "réislamisées" par les centrales fréro-salafistes à ne pas s'intégrer aux mœurs « impies » et laïques, au nom d'un « droit à la différence » et d'un antiracisme dévoyés à dessein.

## Stratégie de "désassimilation"

Pour illustrer cette stratégie de « désassimilation », rappelons les propos prononcés à Cologne, en février 2008, par le président/néo-sultan turc Recep Tayyip Erdogan (espoir majeur des Frères musulmans du monde entier), devant 1600 turco-musulmans d'Allemagne, en réaction à ceux de la chancelière Angela Merkel qui avait réclamé une plus forte intégration des Turcs à la culture allemande : « l'intégration ou l'assimilation est un crime contre l'humanité ». Quand on sait que la vision fondamentaliste de l'islam chère au président turc, lui-même protecteur des Frères musulmans, est distillée au sein des communautés turques d'Europe depuis les années 2000 (avec le soutien du ministère turc de la Religion, Diyanet), et que, depuis juillet 2017, le Conseil français du culte musulman est présidé par un proche d'Erdogan (Ahmet Ogras), cela laisse augurer du devenir du « vivre-ensemble » tant préconisé par ceux-là mêmes (multiculturalistes) qui sapent ses fondements. La stratégie de conquête-soumission des suprématistes islamistes consiste en fait à pérenniser ou créer l'« extériorité » des musulmans puis à les pousser à vivre de façon séparée des « mécréants ».

Ce processus de « ghetto volontaire » se nourrit de la contagion paranoïaque, qui permet de pousser des musulmans victimisés à se radicaliser et à se ranger progressivement, par « réaction », sous la bannière protectrice et l'ordre sans frontière de la charià. Les plus extrêmes voient dans le jihadisme l'aboutissement final de cette stratégie de la partition, mais le processus de « désengagement-désassimilation » est assuré en amont par les lobbies islamiques officiels qui « dénoncent » le terrorisme tout en niant sa nature islamiste. L'objectif sécessionniste poursuivi par les pôles de l'islamisme mondial, jihadistes ou institutionnels, est certes combattu par les États musulmans nationalistes (Émirats arabes unis, Égypte, Jordanie, Algérie, Syrie d'Assad, Kazakhstan), qui craignent le nouvel impérialisme vert tourné contre leur souveraineté nationale, et appuyé par le Qatar, la Turquie néo-ottomane d'Erdogan, le Pakistan, et les Frères musulmans. Toutefois, en dépit des rivalités opposant États et pôles islamistes entre eux dans la lutte pour le leadership musulman mondial, ces pôles ont réussi à rendre une partie des communautés musulmanes d'Occident hostiles à leurs pays d'adoption ou de naissance perçus comme « mécréants », « pervers », et « hostiles aux musulmans et à l'islam ». La force mobilisatrice des pôles violents comme non-violents du totalitarisme islamiste consiste en fait à motiver le musulman qui se sentirait « exclu », à ne plus se conformer aux mœurs et ordres des « ennemis infidèles de l'islam ».

### Le CCIF : le victimisme « antiraciste » au service du suprématisme panislamique

D'après un rapport de la DGSJ (intitulé "Rapport 2018 sur l'état des lieux de la pénétration de l'islam fondamentaliste en France"), « les Frères musulmans se veulent une machine à fabriquer des "citoyens confessionnels", mus par le seul avenir de leur communauté religieuse (...). Le réseau des Frères est bâti autour de l'imperméabilité de la communauté. Les attaques, qu'elles soient internes ou externes à la Oumma, ne sont pas gérées de la même manière. Lorsque l'attaque vient de l'extérieur, la stratégie est triple : décrédibilisation, victimisation et appartenance ». Toujours selon l'étude précitée, « la première réussite de cette guérilla informationnelle et idéologique est de parvenir à confondre dans l'opinion cible et l'opinion générale les discriminations anti-musulmans (rejet massif et haineux de l'islam en tant que religion, sanctionné par les lois de la République), et le rejet du fondamentalisme musulman (lui légitime, puisque contraire aux valeurs de la République, notamment en matière de laïcité et de droits humains). » Parmi les relais de cette stratégie subversive, on trouve en premier lieu le Comité contre l'islamophobie en France (CCIF), lobby « antiraciste » proche des Ikhwan et d'autres structures qui n'y sont pas directement liées : milieux d'extrême gauche ou militantisme associatif indigéniste... « L'amalgame se fait dès lors dans l'opinion publique entre critique du fondamentalisme et racisme anti-musulmans », poursuivent les rédacteurs du rapport de la DGSJ. « Le point le plus insidieux de cette stratégie s'avère être la réappropriation et le retournement des valeurs républicaines et des luttes pour les droits humains au service de la défense du fondamentalisme ».

Selon l'ancien fonctionnaire du ministère de l'intérieur spécialiste de l'islam, Bernard Godard, le CCIF serait « directement issu des jeunes réislamisés par les réseaux fréristes et accompagnés par Ramadan », et son fondateur-président, Samy Debah, ancien prédicateur du Tabligh devenu proche des Frères musulmans serait issu de cette « nouvelle génération venue à l'islam par les réseaux fréristes, l'UOIF ou le Collectif des musulmans de France proche de Tariq Ramadan ». D'après Laurence Marchand-Taillade, présidente de l'Observatoire de la laïcité du Val d'Oise, Debah et le CCIF voudraient faire « passer la France pour un État raciste auprès des institutions européennes par le biais de rapports (dont les chiffres ont été largement contestés dans l'ouvrage "Islamophobie la contre-enquête") » et ils « dénigreraient des lois de 2004 et 2010 » sur le voile et la burka. Le 17 septembre 2015, le CCIF aurait par ailleurs « signé une convention de partenariat avec un islamiste marocain, Amine Nejdj, qui prône le Jihad armé contre les mécréants, la lapidation des fornicatrices et le port du voile intégral, comparant les femmes non voilées à des sucreries qui attireraient les mouches, sur le site de sa mosquée, à Nancy ».

L'action du Collectif contre l'islamophobie en France est en fait un cas d'école du lobbying islamiste visant à faire taire toute critique de la religion musulmane ou même de l'islamisme radical et à faire croire que leur critique de même que celle du terrorisme constituerait en elles-mêmes des « marques » de haine envers les musulmans. Dans le cadre de cette stratégie victimaire et d'inversion des rôles, le CCIF s'inspire à la fois de l'action de l'Organisation de la coopération islamique (OCI), de l'ISESCO (voir infra) et des stratégies mises en place par les Frères musulmans. Aux côtés du MRAP ou d'autres officines « antiracistes » issues notamment de l'extrême gauche – qui avaient d'ailleurs initialement diabolisé Charlie Hebdo en l'accusant de « racisme antimusulman » –, le CCIF recense les « actes d'islamophobie », à partir de dépôts de plaintes et de signalements divers, sans vérification préalable et sans jamais attendre les verdicts des jugements, puis assure une assistance juridique auprès des « victimes », telles que les femmes refusant d'ôter leur voile ou leur burka dans les lieux publics. Le CCIF recommande de signaler les actes et propos islamophobes via des lettres aux autorités, des courriers types ou encore des signalements au Conseil supérieur de l'audiovisuel. Depuis 2015, le volume total est passé de 7 000 plaintes à 90 000. Des émissions traitant de l'islam, comme le dossier Tabou de M6 (1600 saisies) ou encore certains propos d'Éric Zemmour (5800 saisies), ont été accusées d'islamophobie par les signataires des plaintes. En 2012, TF1 avait reçu une lettre de « mise en garde » à la suite de la diffusion d'extraits de négociations entre Mohamed Merah et les services de renseignement pendant le siège de son appartement à Montauban. Le Conseil est également intervenu auprès de la chaîne Numéro 23 en raison de la diffusion, le 17 février 2013, de l'émission Hondelatte Dimanche : « L'islam est-il soluble dans la République ? ».

Malgré son parti pris, les liens du CCIF avec la mouvance des Ikhwan et ses exagérations quant à la comptabilisation des actes « islamophobes » – qui nous ont été confirmées tant par des cadres du Renseignement territorial et de la DGSJ que par des responsables de la mosquée de Paris – le CCIF a été reconnu « d'intérêt général » en juin 2011. Il est même membre consultatif du Conseil économique et social des Nations Unies. En juillet 2004, il avait par exemple qualifié d'acte « islamophobe » la simple « fermeture d'une école coranique à Grisy-Suisnes », qui avait pourtant été ouverte illégalement et dont la fermeture était motivée par

l'agression de trois journalistes par quatre personnes, parmi lesquelles son directeur, Mohamed Hammami (imam tunisien proche du mouvement intégriste Tabligh), et son fils Moshen, entretemps condamné pour coups et blessures puis soumis à une mesure d'expulsion en 2012, notamment suite à des prêches incitant au jihad et à la haine envers les Juifs. Malgré cela, l'imam Hammami parviendra à gagner contre l'État français en recours administratif et ne sera pas expulsé. En mars 2007, le CCIF a dénoncé la demande de fermeture de la mosquée de Noisy-le-Grand car les voisins de la mosquée se plaignent de voir des "barbus" alors que ce lieu de culte a été ouvert en violation des règles d'urbanisme par une association salafiste refusant tout droit de visite aux autorités! En octobre 2006, le CCIF s'était indigné d'un « rassemblement de personnalités à Lyon contre la venue de Hani Ramadan », qui a pourtant justifié, on l'a vu, les châtiments corporels et la lapidation. En juillet 2012, après qu'une animatrice pratiquant le jeûne musulman avait provoqué un accident de la route dans lequel furent blessés des enfants suite à son malaise dû à sa non-alimentation, le Collectif dénonça cette fois-ci le licenciement, à Gennevilliers, de quatre animateurs qui refusaient eux aussi de s'alimenter au travail pendant le Ramadan, ceci alors même que le licenciement s'appuyait sur une clause du contrat de travail prévue par la mairie (communiste) et qui engageait les employés à « veiller à ce que les enfants et eux-mêmes se restaurent et s'hydratent convenablement ». Bien que le licenciement fût motivé par des raisons de sécurité, le CCIF affirma qu'« identifier le jeûne comme altérant la capacité au travail est [...] stigmatisant et insultant pour l'ensemble des musulmans dans le monde ». Autre exemple : deux semaines seulement après l'attentat meurtrier perpétré par le jihadiste Nemouche dans le Musée juif de Bruxelles, le porte-parole d'alors du Collectif, Marwan Mohammad, né le 13 septembre 1978 à Paris, affirmait que la focalisation des autorités sur le terrorisme islamiste était « statistiquement irrationnelle » au regard du nombre d'actions commises, par exemple, par les mouvements séparatistes...

Les collaborations du Collectif avec des milieux institutionnels et publics sont officielles. Son ex-néo-leader, Marwan Mohammad, ex-trader et enseignant - qui s'est notamment illustré par la récente manifestation rouge-verte contre l'islamophobie présentée comme le fruit d'un "racisme d'Etat" - a été notamment « conseiller spécial auprès du Bureau des institutions démocratiques et des droits humains » de l'OSCE (jusqu'en 2016). La chercheuse Élisabeth Schemla a pourtant révélé dans son livre L'Islam, épreuve française qu'il adhérerait à une vision suprémaciste et prosélyte de l'islam. Elle a notamment reproduit une de ses déclarations choc, prononcée à la mosquée d'Orly fin d'août 2011 : « Qui a le droit de dire que la France dans trente ou quarante ans ne sera pas un pays musulman ? Qui a le droit ? Personne dans ce pays n'a le droit de nous enlever ça. Personne n'a le droit de nous nier cet espoir-là. De nous nier le droit d'espérer dans une société globale fidèle à l'islam. Personne n'a le droit dans ce pays de définir pour nous ce qu'est l'identité française ». Cette profession de foi islamiste a été reproduite lors du procès en diffamation intenté par le CCIF à l'encontre de l'éditorialiste du Figaro, Ivan Rioufol. Le CCIF a par ailleurs invité Nader Abou Anas et Rachid Abou Houdeyfa – le controversé imam salafiste de Brest, connu pour ses prêches extrémistes – à participer à son dîner annuel en 2014, sachant que Houdeyfa, alias Rachid El Jay, avait déclaré à de jeunes musulmans suivant ses séminaires sur l'islam que « Ceux qui aiment la musique écoulent le diable. Videz vos téléphones et vos MP3! ». Le 29 novembre 2015, Marwan Muhammad prit pourtant directement la défense de Houdeyfa. Rappelons qu'Houdeyfa avait été visé par une enquête préliminaire par le parquet de Brest pour avoir promis notamment que ceux qui écoutaient de la musique seraient « transformés en singes et en porcs ». Lors d'un repas du CCIF, son fondateur, Samy Debah, qualifia Houdeyfa « d'homme d'une grande qualité », sachant que l'imam de Brest, qui avait qualifié lors du congrès annuel des Frères au Bourget les lois françaises anti-burqa de « scélérates et discriminantes », avait déclaré, lors du salon de la femme musulmane de Pontoise en septembre 2015 : « si la femme sort sans honneur ; qu'elle ne s'étonne pas que les hommes abusent de cette femme-là, l'honneur étant assuré par le voile »... Il est vrai que pour Debah et le CCIF, les mesures légales d'expulsion ou d'interdiction d'imams radicaux constitueraient « une ingérence dans le discours religieux ». Malgré ces faits, l'imam salafiste de Brest défendu par le CCIF est devenu un « référent laïcité » après avoir obtenu un diplôme de l'université de Rennes1 en « Religions, droit et vie sociale ».

Recommandant à ses adhérents et sympathisants de « maintenir une vigilance sur les réseaux sociaux », le CCIF, très actif sur Twitter et Facebook (36 600 followers et 124 000 personnes aimant sa page Facebook), interpelle systématiquement les modérateurs afin de faire supprimer les comptes « problématiques ». D'après l'ancien journaliste du quotidien Le Monde Yves Mamou, la stratégie du CCIF consisterait à repérer un adversaire idéologique puis à le dénoncer comme « raciste » ou « islamophobe » afin de faire supprimer ses comptes. À titre d'exemple, Fatiha Boudjalat, cofondatrice du mouvement laïc Viv(r)e la République, Leïla Ourzik, artiste peintre originaire de banlieue, ou encore Olivier Aron, dentiste et ancien élu, ont vu leurs comptes Facebook supprimés en raison de leur supposée « islamophobie ». Quant au journaliste-éditorialiste du Figaro, Ivan Rioufol, il affirme avoir été la cible d'un véritable harcèlement judiciaire de la part du CCIF, ceci pour avoir dit, en novembre 2012, sur les ondes de RTL, qu'une campagne nationale du CCIF contre l'islamophobie, baptisée « Nous (aussi) sommes la nation » (avec le logo vert et blanc du CCIF et un couple de convertis avec leurs enfants et l'épouse voilée), détournait le Serment du jeu de paume. La campagne, qui aurait d'ailleurs été financée en partie par la fondation Open Society de Soros, fut jugée trop partie-prenante par la RATP qui ne permit pas l'affichage dans ses structures. Ivan Rioufol et le directeur de l'émission de RTL On refait le monde, Marc-Olivier Fogiel, furent ainsi attaqués en justice par le CCIF.

## **Le « jihad judiciaire » des « coupeurs de langues »**

Cette expression désigne le combat judiciaire coordonné et orchestré par des organisations affiliées aux Frères musulmans ou autres lobbies islamistes. L'objectif majeur poursuivi dans ce « jihad judiciaire » est l'intimidation des adversaires de l'islamisme, l'atteinte de ceux-là sur le plan financier et moral, ainsi que leur stigmatisation médiatique. En somme, paralyser tout discours critique vis-à-vis de l'islamisme en particulier et de l'islam en général, les intégristes confondant souvent les deux. En 2016, le CCIF incrimina une personnalité de premier plan pour « injure à caractère racial » : Laurence Rossignol, ex-ministre de la Famille, de l'Enfance et des Droits des femmes. Cette dernière avait déclaré sur RMC « Les femmes voilées sont assimilables à ces nègres américaines qui étaient pour l'esclavage ». Une plainte fut immédiatement déposée devant la Cour de Justice de la République, et une procédure fut également engagée auprès du Tribunal correctionnel et du Tribunal administratif de Paris. En 2017, l'association tenta cette fois-ci de faire condamner en diffamation Gilles Clavreul, délégué interministériel à la lutte contre le racisme et l'antisémitisme (DILCRA), qui avait osé mettre en évidence la présence de personnalités antisémites dans certains événements organisés par le CCIF.

Animé par des islamistes notoirement liés aux branches françaises des Frères musulmans (notamment l'UOIF), le Collectif œuvre parfois de concert avec des forces communautaristes rouges-vertes radicales comme l'association des « Indivisibles », créée en 2007, qui prétend « déconstruire » les préjugés ethno-raciaux tout en défendant les femmes en burqa et en ne dénonçant que l'islamophobie et les formes occidentales de racisme ; le MIB (Mouvement de l'immigration et des banlieues créé en 1995), axé sur la dénonciation du « racisme institutionnel » dont seraient systématiquement victimes les enfants d'immigrés extra-européens musulmans, assimilés à

des « néo-colonisés »; ou encore l'association des « Indigènes de la République », créée en 2005. Houria Bouteldja, sa porte-parole, qualifie les Français de souche de « souchiens », de « colonisateurs héréditaires », et les fils de colonisés, d'« opprimés par filiation », en vertu de la thèse terrifiante de la supposée « responsabilité collective » héréditaire des Européens et du fameux « continuum colonial ». Les Indigènes de la République prônent de ce fait une forme d'intolérance « à rebours » fondée sur la diabolisation de l'histoire des seuls Européens réduits à l'islamophobie, à la négrophobie, aux croisades, à la colonisation et au fascisme.

Au cœur de ce dispositif surfant sur un « antiracisme » à l'origine bien légitime mais dévoyé depuis, se trouvent notamment le MRAP, lié aux Indigènes de la République, et la Ligue des droits de l'homme, longtemps dirigée par Michel Tubiana, elle aussi liée à l'extrême-gauche et au PCF, des entités que les auteurs de ces lignes ont eu l'occasion de croiser à la 17<sup>ème</sup> chambre correctionnelle de Paris à plusieurs reprises. Depuis une vingtaine d'années en effet, la Ligue et le MRAP, qui ont littéralement préparé le terrain du CCIF, ont été parties civiles de nombreux cas supposés « d'islamophobie ». Une islamophobie qui commencerait avec la simple critique de l'islam et même de l'islamisme, « injustement » associés au terrorisme. Défendant alors l'UOIF, la Ligue des droits de l'homme avait considéré, en 1999, la demande du ministère de l'Intérieur de reconnaître le « droit à changer de religion » inscrit dans une « Charte de l'islam républicain » proposée par Jean-Pierre Chevènement comme une forme de « racisme antimusulman » ... En 1995, au moment des attentats commis par le GIA algérien en France, la Ligue faisait partie du comité de soutien à Tariq Ramadan qui venait d'être interdit de séjour en raison de liens supposés entre le Centre islamique de Genève, géré alors par lui et son frère Hani, et d'ex-membres du GIA. Cette stratégie d'alliance rouge-verte du MRAP sur fond de procès apparut encore plus évidente lorsque le Mouvement, alors dirigé par l'élue communiste de Saint-Denis Mouloud Aounit, prit la défense des jeunes filles voilées converties à l'islam radical refusant de retirer leur uniforme islamiste à l'entrée des lycées en criant à « l'islamophobie ». Ainsi le MRAP cofonda-t-il la « Ligue de l'anti-islamophobie » en partenariat avec la Ligue des droits de l'homme et la commission « Islam et laïcité » ...

Depuis des années, ces Ligues de vertu « antiracistes » justicialistes (MRAP, Ligue des droits de l'homme, CCIF, HALDE, etc) sont parvenues à imposer un ordre lexical et juridique islamiquement correct et de plus en plus liberticide. Elles ont réussi, via les procès et la diabolisation, à asseoir leur domination idéologique et morale sur nombre de médias, de milieux intellectuels et de politiques, de ce fait intimidés. Opposées à la loi sur les signes religieux ostensibles à l'école, qui interdit le voile islamique, et aux lois postérieures anti-burqa (2010), ces nouvelles générations d'associations « antiracistes » ont renoncé à la fois à la laïcité républicaine et au féminisme prônés jadis par le PS, SOS Racisme ou par la courageuse association Ni Putes Ni Soumises, bête noire des nouveaux antiracistes qui les accusent « d'islamophobie ». Elles ont en fait troqué les valeurs universalistes et individualistes de jadis et la défense des droits de l'homme et des individus libres contre un communautarisme victimaire « ethno-différentialiste » à la fois radicalement anti-occidental et anti-judéo-chrétien.

### **Infiltration et da'wa pro-frériste-communautariste dans l'enseignement : « Le hijab day » ou la banalisation du voile islamique à Science-Po**

En avril 2013, le CCIF et une association Salaam (à Sciences-Po) ont organisé un colloque à l'École de Hautes Études de Sciences sociales (EHSS), intitulé « L'islamophobie en questions », qui présentait le « rejet de l'islam » comme une « négation occidentale de l'altérité ». Cette inversion est intellectuellement intéressante, car c'est justement le monde musulman et la loi islamique qui nient les minorités et l'altérité non musulmanes alors que l'Occident démocratico-libéral accorde une pleine liberté de mouvement et d'expression aux mouvances de l'islam les plus prosélytes et aux musulmans. Le colloque était organisé sous « la direction scientifique du sociologue, chargé de recherche à l'EHSS, Marwan Muhammad », ce qui permettait de donner un vernis « scientifique » à une opération de négation du problème islamiste ramené à une « construction islamophobe ». Dans un jargon sociologisant typique, mais qui véhicule la paranoïa victimaire analysée plus haut, la brochure du colloque expliquait que « dans le contexte hexagonal, la "question musulmane" est au cœur de nombreuses controverses remettant en cause la légitimité de la présence des musulmans (ou présumés) ainsi que la visibilité de l'Islam pratiqué sur le territoire national. Cette hostilité, revendiquée ou implicite, à l'encontre des musulmans se manifeste, au moins depuis la fin des années 1970, par une forte inflation de discours et de pratiques de disqualification et de discrimination ».

Ces dernières années, les Frères musulmans ont désigné comme priorité absolue pour l'Europe et la France de mettre l'accent sur l'enseignement, notamment à travers la création d'établissements scolaires, ce qui revient en fin de compte à renouer avec la stratégie initiale d'Hassan al-Banna, lui-même enseignant. Les Ikhwan jugent d'ailleurs tout aussi crucial de contrôler l'enseignement de la langue arabe et l'apprentissage de la culture musulmane dans des écoles privées et associations culturelles qui échappent au prisme « laïque » des structures publiques « infidèles ». Plus d'une centaine de ces structures d'enseignement sont aujourd'hui dirigées ou en lien avec des personnalités de la Confrérie. Ils se composent d'écoles privées musulmanes ou sous contrat, d'écoles coraniques et d'organismes en ligne. L'enseignement privé musulman est d'ailleurs devenu la première source de diffusion de la pensée religieuse auprès des enfants, avec environ 7000 élèves répartis sur le territoire national. L'Île-de-France, les Hauts-de-France et le Grand Est concentrent une majorité de ces établissements. Les écoles coraniques reliées à des mosquées sont quant à elles en forte expansion, certaines entretenant des liens avec des imams reconnus pour leurs prêches radicaux. Selon une étude publiée par l'Institut d'Études de l'islam et des sociétés du monde musulman (IISMM), on compte aujourd'hui en France six établissements scolaires musulmans sous contrat avec l'Éducation nationale ; 500 écoles coraniques et on estime à 35 000 le nombre d'enfants qui y suivent des cours.

Créée en septembre 2012, Salaam Science Po Paris, présidée par Yacine Benmohammed, officiellement répertoriée comme « association culturelle » de type loi 1901, « a pour but de promouvoir la culture musulmane dans l'enceinte Sciences Po Paris [dont] la finalité (...) est de contribuer à faire découvrir et à donner l'image la plus juste de la culture musulmane ». L'association a notamment été à l'origine, en avril 2016, du fameux « Hijab Day » qui se proposait de « démystifier le tissu tout en mettant l'accent sur la stigmatisation vécue par de nombreuses femmes voilées en France ». Elle illustre parfaitement la stratégie d'infiltration frériste dans les grandes écoles. « Salaam Sciences Po Paris relaie des publications de la galaxie féministe musulmane et de personnalités et structures très influentes de la galaxie des Frères Musulmans comme Marwan Muhammad et Havre de Savoir » (HDS). Toujours dans ce cadre d'entrisme « universitaire » et de subversion de l'enseignement républicain, les Frères musulmans ont développé une vraie stratégie d'islamisation de la connaissance. C'est dans ce contexte que l'un des responsables de la Fédération des organisations islamiques en Europe (FOIE), Abdellah Benmansour, a publié un texte en 2006 intitulé « Cellule de la pensée » (Magazine Al-Europiyya), qui réfute globalement l'approche philosophique occidentale (« prison obscure créée autour de la pensée de Darwin, Marx, Durkheim et Freud »), au profit d'une approche « islamique ». Benmansour écrit que la civilisation occidentale, celle « des quatre murs » aurait pour but de nier toute existence de Dieu dans l'univers, pour que l'homme jouisse du bonheur dans la perversité, précisant

---

que dans la pensée islamique, « la priorité est accordée au religieux, en attendant de confirmer ou de contredire ce qu'avance la Raison »...

L'association des Étudiants musulmans de France (EMF) est aussi issue des Frères musulmans et dépend de leur association nationale, Musulmans de France. Fondée entre 1986 et 1989 en tant qu'« Union islamique des étudiants de France » par Zouhair Mahmood et Abdallah Ben Mansour, l'EMF est aujourd'hui dirigée par Anas Saghrouni, également chargé de mission jeunesse au sein des Musulmans de France. Son leitmotiv est de « servir, aider et défendre l'étudiant ». Habilement, l'EMF gomme en apparence toute référence à la culture religieuse. Son discours fédérateur a été amplifié – à l'occasion d'une énième polémique autour du port du voile – par Maryam Pougetoux, représentante (voilée) de l'Union nationale des étudiants de France à l'Université Paris IV. Dans le cadre de leur alliance avec le syndicat de gauche UNEF, qui a accueilli sur ses listes des représentants EMF, les EMF ont fait leur rhétorique de défense des « opprimé-e-s et victimes de violences physiques et verbales, racistes, islamophobes, sexistes, homophobes, antisémites », un peu à la manière d'AJ+. Partenaire du Secours Islamique, les EMF ont édité avec le CCIF un guide dédié aux seuls étudiants musulmans, intitulé « Stop à l'Islamophobie », véritable manuel d'auto-défense des musulmans pratiquants dans l'exercice de leurs droits religieux à l'université ou dans la vie active. Parallèlement, le Réseau Musulman des Grandes Écoles fédère les étudiants et actifs musulmans en vue de leur insertion professionnelle, organisant à cet effet des afterworks, et brunchs, auxquels ont participé Muslim'INT, Salaam Sciences Po, El Furqan-Essec ou encore l'Association des Étudiants Musulmans de Dauphine.

***Alexandre del Valle et Emmanuel Razavi publient "Le Projet, la stratégie de conquête et d'infiltration des Frères musulmans en France et dans le monde" aux éditions L'Artilleur/Toucan. Disponible en librairie depuis le 20 novembre.***

□